Commune d'EPAGNY METZ-TESSY
(Haute-Savoie)

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa :
télétransmission en Préfecture le 17 OCT. 2023
publication en ligne le 17 OCT. 2023

DÉCISION DU MAIRE n° 2023 / 70

Marché de travaux – Aménagement du niveau R+2 et mise en accessibilité de la mairie – Lot n° 1 : charpente - Avenant n°1

Le Maire d'EPAGNY METZ-TESSY,

* **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-22 qui donne la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au Maire pour la durée de son mandat, tout ou partie de ses fonctions,

* **VU** le Code de la Commande Publique, notamment en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1,

* **VU** la délibération du Conseil Municipal n° 2020 / 44 en date du 26 mai 2020, donnant délégation à Monsieur le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite de 214 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget,

* **VU** la décision du Maire n°2023/14 en date du 03 avril 2023 exécutoire le 04 avril 2023 attribuant le marché de travaux d'aménagement du niveau R+2 et mise en accessibilité de la mairie – lot n°1 Charpente à l'entreprise DBN Sonnerat pour un montant de 9 341.58 € HT,

* **CONSIDÉRANT** la nécessité d'annuler la réalisation de prestations de remplacement de grilles d'entrée d'air et d'accessoires de finitions,

* **CONSIDÉRANT** que toutes les clauses du marché initial, et le cas échéant, de ses avenants éventuels, demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant,

DÉCIDE

➲ De signer l'avenant n°1, ci-annexé ;
➲ La présente décision sera portée à la connaissance du public par publication électronique sur le site internet de la commune ;
➲ La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion ;
➲ La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication ;

Epagny Metz-Tessy, le 16 octobre 2023,
Le Maire,

Roland DAVIET.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE D'EPAGNY METZ-TESSY
143 RUE DE LA REPUBLIQUE
74330 EPAGNY METZ-TESSY

SIRET : 200 053 551 00012
Tél : 04 50 22 04 71
Courriel : marches@epagnymetztessy.fr
Adresse internet : http://epagnymetztessy.fr

B - Identification du titulaire du marché public

DBN Sonnerat
84 rue de l'industrie

74330 EPAGNY METZ-TESSY

SIRET : 381 191 535 00024
Tél : 04 50 22 42 23
Courriel : dbn.sonnerat@orange.fr

C - Objet du marché public

- Objet du marché public:

Aménagement du niveau R+2 et mise en accessibilité de la mairie
LOT N°1: « Charpente »

- Date de la notification du marché public : 11/04/2023
- Durée d'exécution du marché public : 4 mois .
- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : **20,00 %**
  - Montant HT : **9 341,58 €**
  - Montant TTC : **11 209,90 €**

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Non réalisation du remplacement des grilles d'entrée d'air
Non réalisation des accessoirs de finitions

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20,00 %**
- Montant HT : **-2 455,00 €**
- Montant TTC : **-2 946,00 €**

% d'écart introduit par l'avenant : **-26,28 %**

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20,00 %**
- Montant HT : **6 886,58 €**
- Montant TTC : **8 263,90 €**

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

A : EPAGNY METZ-TESSY , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)